



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 5464

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

N° de rapport :: 23/160502/01			
Concerne ; ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ; ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Collect - SelAin 6			
Personne sur place: ///// // Sedcode EAN de l'installation :	1		
Adresse de la visite: Muse. Mag. DKA 4 8-483	4 60	é	*******
Date de visite :02/0.5.// Date d'émission : 02/05/// Références clien	t: Nd		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :		1	
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux :			12
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circu	iits terminaux : /	12
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	derog.
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	Y		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs	30.4		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	~		
1.0			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	PX		
Résistance de dispersion de la prise de terre : M.S	to	X	
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbi.
Void ANNexo			
of a manufact of many finite a service of page services. Est assessed to a manufact of a	en indremente a	100 - 100 100 100 100 100 100 100 100 10	mencanon da la si
THE STATE OF A SECOND FOR A SECOND CO. A SECOND SEC	200 00 0 12 12 12 12 1	AND DESCRIPTION CARD	of the many an
a man or a constant a management of the manageme		to the late the designation and the se	
Conclusion:	the state of the second con-	0.6 10 8810 10 %	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor de delai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215
2			07
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au au terme de 18 mois après signa	complémenta ture de l'acte d	re est à exécuter le vente.	par C.
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentair	e est à exécuter p	273(fr)
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du c	n et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :		
CUFFARO Www.certigreen.be			5- V8
L Domenico Tél. 0471/580.708			

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0367 23/16 0 502/01
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : CHAMBRE Pales + Busanders e
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas
suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: He seu de plan electrique de l'est solle tion & Absence de Sech on neur de Tene de l'est solle Absence de bognes de Tole rences oux fishbles du coffret & l'efzoh on du moltice de poste fixe & Une l'essence de plan romants ne poullons de la monte de termants et a sole ticont de certains cincips d'Recard horise ment du ceffret e'lecti que. Www.certigreen.be
Tél. 0471/580.708